



Société anonyme au capital de 112.966.652,03 €
Siège social : 35, rue Gare – 75019 Paris
582 074 944 RCS Paris

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 AVRIL 2017
SUR LES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES**

(ARTICLES L 225-197-1 A L 225-197-5 DU CODE DE COMMERCE)

Chers actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de vous informer des opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 par la société Icade et les autres sociétés du groupe en vertu des dispositions des articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du code de commerce au profit des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux et des mandataires sociaux.

- 1. Nombre et valeur des actions qui, durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun de ces mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2**

Néant

- 2. Nombre et valeur des actions qui ont été attribuées gratuitement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 à chacun de ces mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16**

Néant

- 3. Nombre et la valeur des actions qui, durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, ont été attribuées gratuitement par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé**

| | Nombre d'actions de performance | Valeur des actions | Date du Conseil d'Administration |
|---|--|--|---|
| Actions de performance attribuées durant l'exercice par Icade et par les sociétés qui lui sont liées aux 10 salariés d'Icade non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées a été le plus élevé, dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce | 13 237 | 66,49 € (moyenne des 20 cours d'ouverture de Bourse précédents la date d'attribution) 07/11/2016 | 19 octobre 2016 |

4. Nombre et valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par les sociétés visées à l'alinéa précédent à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires

| | Nombre d'actions gratuites attribuées | Nombre des salariés | Valeur des actions |
|---|--|----------------------------|--|
| Actions gratuites attribuées durant l'exercice par Icade et par les sociétés qui lui sont liées à l'ensemble des salariés bénéficiaires | 31 560 | 1 052 | 66,49 € (moyenne des 20 cours d'ouverture de Bourse précédents la date d'attribution) 07/11/2016 |

Fait à Paris, le 7 mars 2017

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président,
André Martinez